

Les braconniers et le lièvre

Fable IX, Livre IV.

Prétendons-nous au même office ;

Aspirons-nous au même objet,

Sous-lieutenance ou bénéfice,

Trône ou fauteuil ; en ce projet,

Mes bons amis, que Dieu nous serve !

Mais, comme entre nous tous il n'en peut servir qu'un,

D'un travers, dès longtemps commun,

Qu'au moins sa bonté nous préserve !

Des vœux sont-ils des droits ?

Non, camarade : hé bien !

Qu'au bonheur d'un rival notre raison pardonne.

Nous a-t-il dépouillé, pour s'emparer d'un bien

Qui n'appartenait à personne ?

xx Deux braconniers chassaient le long d'un bois,
Etrangers l'un à l'autre et pour gain et pour perte ;
Mais bons amis : l'un d'eux était un vieux matois ;
L'autre jeune, et parfois plus étourdi qu'alerte.

Il voit passer un lièvre, et ses cris aussitôt
D'ébruiter ce qu'il doit taire.

Le vieux routier, tout au contraire,
D'ajuster sans dire un seul mot ;
Et, pan ! voilà le lièvre à terre.

« Quoi ! » dit le bavard étonné,
Et qui, dans son dépit, avait presque la fièvre,

« Quoi ! venir jusque sous mon né,
Venir me prendre ainsi mon lièvre ! »

« – Lui ! ton lièvre ? es-tu fou ? te moques-tu des gens ? »

Dit l'autre en se jetant sur la pièce abattue.

« Ton lièvre ? » dis le mien. « Lièvre qui court les champs

N'appartient, mon ami, qu'au chasseur qui le tue. »

Antoine-Vincent Arnault (1766-1834)

